

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 902)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT**N ° 1929**présenté par
Mme Valentin

ARTICLE 8

Supprimer l'alinéa 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'enjeu de notre système agricole est de sauver notre modèle coopératif, seule condition du maintien de nos petites exploitations.

Il ne semble donc pas opportun de légiférer par ordonnance sur ce sujet primordial.

C'est pourquoi cet amendement vise à supprimer l'alinéa de l'article 8 de ce projet de loi.